



*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale des Finances Publiques
Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure et Loir
 Pôle Gestion Publique et Partenaires Institutionnels
 Pôle d'Évaluation Domaniale
 3 place de la République
 28019 CHARTRES Cedex

Le 22/02/2023

Le Directeur Départemental
des Finances publiques d'Eure-et-Loir

Courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 02 37 18 70 98

à

Commune de Dreux

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Anthony PELLUET
 Courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr
 Téléphone : 02 37 20 72 11 / 06 21 72 92 19

Réf DS: 11396969

Réf OSE : 2023-28134-09822

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis 2020-28134V0506 du 18/12/2020

Par saisine du 06/02/2023, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale de l'immeuble à usage d'habitation cadastré section BL n° 305 (2 bis rue Jean-Michel Héroult) sur la commune de Dreux, en vue d'une cession amiable.

Vous précisez qu'aucune modification concernant l'immeuble n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le Pôle d'Évaluation Domaniale.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la **valeur vénale fixée à 383 000 €, hors droits et charges**, est reconduite.

Cet avis est délivré pour une durée de validité de 12 mois.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation,

Anne MELLET,
La Responsable du Pôle d'évaluation Domaniale